



NOS OFFRES

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE



MINI KID

La formule parfaitement adaptée pour les enfants de moins de 3 ans

28,30€/heure soit

14,15€/h

après crédit d'impôt



KID

La formule complète pour tous les enfants de plus de 3 ans

27,60€/heure soit

13,80€/h

après crédit d'impôt



PONCTUEL

Idéal pour un besoin ponctuel
1 journée, 1 semaine, 1 mois

31,50€/heure soit

15,75€/h

après crédit d'impôt

Informations complémentaires

Frais de gestion

Des frais de gestion de 10€ sont appliqués chaque mois. Ces frais de gestion sont éligibles au crédit d'impôt.

Options

- L'option "ménage-repassage" est facturée 2€ supplémentaires par heure par rapport au tarif horaire initial
- L'option Garde partagée à 2 familles est facturée 1€ supplémentaire par heure par rapport au tarif horaire initial
- L'option Garde partagée à 3 familles est facturée 2€ supplémentaires par heure par rapport au tarif horaire initial

Frais kilométriques

- Pour les interventions nécessitant l'utilisation d'un véhicule pour se rendre sur les lieux de la prestation (situées dans des lieux éloignés des lignes régulières de transport en commun ou difficiles d'accès), facturation forfaitaire de 3 € TTC par intervention (1.50 € TTC soit 1.36 € HT après avantage fiscal) au titre de la participation aux frais de transport.
- Pour les déplacements effectués par l'intervenant pendant sa prestation, une facturation de 0.50€ TTC par kilomètre parcouru est appliquée.

Majorations

- Une majoration de 25% du prix horaire de base est appliquée pour les prestations effectuées les dimanches et/ou les jours fériés non chômés et/ou entre 22h et 7h.
- Une majoration de 50% du prix horaire de base est appliquée pour les prestations effectuées les jours fériés chômés (1er mai et 25 décembre)
- Une majoration de 4€ TTC par heure (2€ après avantage fiscal) du prix horaire de base est appliquée pour les prestations effectuées de manière régulière mais non hebdomadaire ou ponctuelle.

Moyens de paiement acceptés

- Prélèvement automatique
- Avance Immédiate du Crédit d'Impôt (sous réserve d'éligibilité)
- Virement bancaire effectué par le client au plus tard le 14 du mois suivant le mois de facturation
- Chèque Emploi Service Universel préfinancé, sous format papier ou dématérialisé
- Chèque bancaire
- Pour les prestations ponctuelles, le règlement s'effectue préalablement aux interventions

Autres informations

- Toute intervention comporte un temps d'habillage, de déshabillage et de transport inclus dans le temps de prestation
- Votre agence étant déclarée auprès de la préfecture, nos clients peuvent bénéficier d'un éventuel crédit d'impôt de 50 % des sommes dépensées selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du code général des impôts.
- Nos prestations en garde d'enfants peuvent ouvrir droit à une aide de la CAF : la PAJE (complément du libre choix du mode de garde, à partir de 16 heures de prestations par mois selon les conditions en vigueur.